

**Zeitschrift:** Revue économique franco-suisse  
**Herausgeber:** Chambre de commerce suisse en France  
**Band:** 39 (1959)  
**Heft:** 4: Genève et la France : 4ème centenaire de l'Université de Genève

**Artikel:** L'apport original de Genève à la culture française  
**Autor:** Reverdin, Olivier  
**DOI:** <https://doi.org/10.5169/seals-888221>

#### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

#### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

#### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 13.01.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

# L'apport original de Genève à la culture française

par Olivier Reverdin, Conseiller National  
Directeur du « Journal de Genève »  
Professeur à la Faculté des Lettres

Genève a abandonné le patois bien avant les autres villes de la Suisse romande.

Au xve siècle déjà, le français y tient lieu de langue cultivée. Il remplace, en 1536, le latin dans le « Registre du Conseil ». L'afflux des réfugiés huguenots, dès le milieu du xvi<sup>e</sup> siècle, en généralise l'usage.

Le patois, toutefois, s'est maintenu un certain temps. Preuve en soit le chant patriotique des Genevois, dont les strophes, graves et lentes, montent chaque année vers le ciel gris de décembre, quand revient l'anniversaire de l'Escalade. Ce chant a été composé au tout début du xvii<sup>e</sup> siècle, après l'échec de la tentative qu'avait faite le Duc de Savoie Charles-Emmanuel pour s'emparer de la ville par surprise, en escaladant ses murailles, pendant la nuit du 11 au 12 décembre 1602. Il a perpétué jusqu'à nos jours le patois des ancêtres :

« Cé qu'é lainô, le Maitré dei Bataillê,  
Que se moqué et se ri dei canaillé,  
A bain fé vi per on Desande nay  
Qu'il eitivé Patron dei Genevoy.»

(Celui qui est là-haut, le maître des batailles,  
Qui se moque et se rit des canailles,  
A bien fait voir, par une nuit de samedi,  
Qu'il était patron des Genevois.)

(C'est la première des 68 strophes de ce chant national et patriotique des Genevois, connu sous le nom de « Cé qu'é lainô ».)

Parlé par les paysans savoyards et vaudois d'alentours, le patois était encore en usage au marché il y a quelques décennies. Mais, en ville, depuis quatre cents ans, on parle français. Ce fait et le refuge huguenot expliquent les rapports particulièrement intenses que Genève et la France ont entretenus sur le plan de l'art et des idées.

Genève a tout d'abord été, au XV<sup>e</sup> siècle, la capitale, le refuge, la ville sainte de la France protestante. L'Académie de Calvin formait les pasteurs dont les paroisses réformées françaises avaient besoin. Genève imprimait les livres qui diffusaient la foi nouvelle. C'était un échange continu, un incessant va-et-vient d'hommes, d'écrits, d'idées.

Il est probable que si la Réforme l'avait emporté en France — pendant longtemps, le sort demeura indécis — Genève serait devenue française. Le triomphe du catholicisme, après l'abjuration d'Henri IV, orienta définitivement vers le corps helvétique les destins genevois. Une bible, destinée au roi de Navarre, et reliée à ses armoiries, demeure à la Bibliothèque de Genève, telle une borne commémorative, qui marque ce tournant décisif de l'histoire. Pourquoi est-elle encore à Genève ? Parce que le Conseil refusa de remettre à Henri IV, devenu roi très chrétien, l'hommage destiné à Henri de Navarre, chef de la France réformée !

Au XVII<sup>e</sup> siècle, Genève, minuscule république protestante, fait face à la grande monarchie catholique. Malgré la dureté des temps, elle maintient fièrement son indépendance, et accepte les plus lourds sacrifices pour que continue et rayonne l'enseignement de son Académie. C'est sur les bancs de cette Académie qu'en 1672 et 1673 Pierre Bayle emprunte à son maître, le professeur Jean-Robert Chouet, la méthode critique, fille légitime de la Réforme, qu'il utilisera pour son grand « Dictionnaire historique et critique ». On sait l'influence décisive de cet ouvrage sur la pensée française du XVIII<sup>e</sup> siècle.

Quarante ans après le séjour de Pierre Bayle, naît Jean-Jacques Rousseau. Avec lui, c'est tout le patrimoine libéral et républicain de Genève, c'est aussi une forme d'émotion, un sentiment de la nature typiquement protestants et suisses qui font irruption dans le patrimoine politique, philosophique, littéraire de la France. Apport singulièrement fécond, qui bouleversera une génération, et dont la valeur vient précisément de ce que Genève, à laquelle Rousseau appartient par les fibres les plus profondes de son être, est différente de la France, spirituellement et intellectuellement.

Rousseau n'est pas un cas isolé. Ce qui a fait pour la culture française la valeur irremplaçable de l'apport genevois, ce sont précisément les différences fondamentales qu'il y avait sur le plan de la structure sociale, des institutions politiques et de la confession entre la petite république protestante et la grande monarchie catholique.

Quel est cet apport ? C'est la liberté qu'ont eue un Voltaire, un Montesquieu, d'imprimer à Genève ce que bon leur a semblé ; c'est Benjamin Constant, à la fois vaudois et genevois, qui donne à l'idée de liberté politique un retentissement et une force dont l'influence a été considérable ; c'est Étienne Dumont, qui rédige et compose une partie des discours de Mirabeau ; c'est Mme de Staél qui tient à Coppet un Salon où l'on ne craint pas de dire ce qu'on pense de la tyrannie napoléonienne.

Ainsi, entre 1750 et 1820, Genève restitue à la France, après les avoir vécues et illustrées, les grandes idées que lui avait apportées l'élite des réfugiés huguenots. Au premier rang le libre examen et la liberté civique.

Au XIX<sup>e</sup> siècle, malgré les tentatives de la Restauration et du Second Empire, la grande voix de la liberté ne peut plus être étouffée en France. Le rôle de Genève devient plus modeste, parce que les différences s'atténuent.

Genève n'en demeure pas moins une citadelle libérale. Elle accueille quand il le faut les proscrits, notamment après la Commune. Ses presses sont au service de la libre expression des idées. On l'a vu encore tout récemment, de 1940 à 1944, quand la France gémissait sous l'occupation allemande.

Genève n'a cessé d'être un centre original de culture française. Son académie, devenue Université en 1874, a contribué à faire rayonner cette culture, en accueillant, par milliers, des étudiants venus de tous les continents. Actuellement (hiver 1958-1959), sur 3 141 étudiants, on compte 1 853 étrangers, soit une proportion de 60 % ; et, sur les 1 288 suisses, il y a un tiers de suisses allemands et de tessinois. Ces chiffres illustrent le rôle de Genève comme propagatrice, dans le monde, de la civilisation d'expression française. Ce rôle, la France l'ignore trop souvent. Un certain nationalisme en est la cause.

Certes, aujourd'hui, les relations culturelles entre Genève et la France n'ont ni la même nature, ni la même qualité qu'autrefois. Ce ne sont plus seulement des rapports d'élite à élite. L'influence française s'exerce sur la masse, par la presse quotidienne ou illustrée, par la radio, la télévision, le film. L'élite assimile, écarte, discerne, choisit. La masse est plus influençable, plus passive, moins sélective.

On se tromperait toutefois si on croyait que Genève ou la Suisse romande ne représentent plus, pour la culture française, que des zones provinciales et sans originalité.

L'intérêt de la France comme celui de Genève et du reste de la Suisse romande, c'est que subsiste cette originalité, que se perpétue ce dialogue séculaire qui a enrichi le patrimoine français.

Olivier REVERDIN